



Communiqué de presse à l'issue de la remise des prix « Ruban Vert »

Le Lundi 19 Décembre 2016 a eu lieu la remise des prix « Ruban Vert » par l'Association BLUE FISH à la salle Henri Verrière au Port de Pêche de Lorient.

Ce concours, soutenu à la fois par la Région Bretagne et par le Conseil Départemental du Morbihan, consacre une action menée en 2016 par Blue Fish qui s'est engagé depuis sa création à soutenir la promotion de la pêche durable et responsable en France (et en Europe, par la voie de Blue Fish Europe) en regroupant autour de projets vertueux, l'ensemble de la filière, les scientifiques, les communautés concernées par le monde maritime, les particuliers, les ONG, etc ...

S'il est banal de le dire, il est toujours indispensable de le répéter, le développement soutenable ne se limite pas à la seule conservation de la nature, il importe de replacer l'homme et ses activités au sein de l'écosystème général et par conséquent de toujours rappeler que les 3 piliers du développement durable doivent être défendus avec la même intensité.

C'est la raison pour laquelle le « Ruban Vert » comporte trois piliers de récompenses, économique, social et environnemental ainsi qu'un quatrième réunissant les trois composantes. L'opération lancée le 25 octobre dernier, les inscriptions ont été closes le 25 novembre. Le jury s'est réuni le 6 Décembre pour désigner les candidats vainqueurs.

Malgré l'abondance de candidats potentiels, une cinquantaine, qui témoignent tous, non seulement de la vitalité du secteur, mais aussi de leur engagement sur des voies innovantes respectueuses de l'homme, de son environnement et soucieuse de son économie, 12 dossiers éligibles ont été retenus parmi lesquels le jury en a retenu 4 :

1) Le « Ruban Vert » récompensant les bonnes pratiques de la pêche durable en matière **environnementale**, thématique dans laquelle entraînent la sélectivité, la réduction des rejets, la protection des espèces sensibles, la réduction de l'empreinte environnementale, la collaboration avec les scientifiques, a été attribué au dossier :

LANGOLF TV piloté par le Comité National des Pêches maritimes et des élevages marins, avec l'appui scientifique d'Ifremer qui consiste en l'évaluation du stock de langoustines par enregistrement vidéo de leurs habitats.

2) Le « Ruban Vert » récompensant les bonnes pratiques de pêche durable en matière **économique**, thématique regroupant la valorisation des produits, l'innovation, le développement économique des régions, a été attribué au dossier :

MARBIOTECH piloté par la société Hémarina en partenariat avec plusieurs acteurs dont l'entreprise d'aquaculture Aquastream concerne l'émergence d'une nouvelle filière de production de vers marins pour des applications dans la santé humaine.



Association européenne
de promotion de la pêche durable
et responsable

3) Le «Ruban Vert » récompensant les bonnes pratiques de pêche durable en matière **sociale et sociétale**, thématique sur les normes sociales, la formation, la sécurité, le soutien aux petites entreprises, a été attribué au dossier :

SYSTEME DIVANSI, un dispositif MOB « Man Over Board » porté par la Société SEAREKA concerne la détection et la localisation d'un homme à la mer et permettre une intervention rapide en cas d'accident.

4) Enfin pour couronner ces 3 prix, un prix spécial récompensant une initiative notoire alliant les 3 piliers du développement durable, a été attribué au dossier :

LANGOUSTE ROUGE RECONQUÊTE porté par le Comité des Pêches maritimes et des élevages marins du Finistère impliquant une cinquantaine de pêcheurs sur le littoral Manche et Atlantique et de nombreux acteurs.

A l'issue de la cérémonie, chacun des 4 lauréats a été invité à présenter son dossier aux élus du Parlement Européen à Bruxelles à l'occasion d'une action de communication phare que mènera Blue Fish Europe le 31 Janvier prochain.